

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DES PRODUCTEURS VISÉS PAR LE PLAN CONJOINT DES
PRODUCTEURS DE PORCS DU QUÉBEC

Par visioconférence

Le 27 mars 2023

PROJET D'ORDRE DU JOUR

- | | | |
|---------|---------|--|
| 13 h 30 | 10 min. | 1. Mot d'ouverture
<i>M. David Duval, président, Les Éleveurs</i> |
| | | 2. Adoption de l'avis de convocation |
| | | 3. Adoption de l'ordre du jour |
| 13 h 40 | 90 min. | 4. Présentation des outils de restructuration, soit le Mécanisme de retrait temporaire de la production et le Mécanisme de vente de porcelets hors Québec
<i>M. David Duval, président</i>
<i>M. Keven Beauchemin, directeur général</i>
<i>M. Benoit Désilets, directeur des affaires économiques</i>
<i>M. Francis Arsenault, directeur des opérations</i> |
| 15 h 10 | 10 min. | 5. Adoption du Règlement modifiant le Règlement sur les contributions des producteurs de porcs (mise en place d'une contribution spéciale pour financer les pertes liées à la restructuration de la production et de la mise en marché des porcs) |
| 15 h 20 | 10 min. | 6. Adoption d'une résolution autorisant l'Office de mise en marché des porcs à prendre un règlement instituant un fonds de compensation des pertes liées à la restructuration de la production et de la mise en marché des porcs et, notamment, visant à couvrir les dépenses reliées au Mécanisme de retrait temporaire de la production de porcs et aux ententes conclues dans le cadre du Mécanisme de vente de porcelets hors Québec. |
| 15 h 30 | | Levée de l'assemblée |